



NEWSLETTER

CGT CHU

N° 2

DECEMBRE 2023



CHU Clermont-Ferrand

GM/CMP: 51.864;
51.865,
Estaing : 50.400;
L. Michel : 50.803 ;
cgt@chu-clermontferrand.fr



Et pendant ce temps là...

1. **CGOS : Représentant CGT Xavier Lucot: si question, email «Referent-CGT-CGOS@chuclermontferrand.fr».**
2. **Dossier CGOS 2024: Dossier à remplir dès maintenant , pour les agents actifs et retraités.**
3. **AS des urgences : 5 AS absentes + pool. Avec les 12 heures, c'est une difficulté supplémentaire.**
4. **Bloc Central GM + Bloc CCV : Absentéisme au bloc central, IBODE de CCV sont sollicités pour palier l'absentéisme. Les personnels ont été reçus par la DG, qui reste sourde, RIEN NE CHANGE.**
5. **Cardio (2ème étage) : Hôpital de jour, la Direction veut augmenter l'activité: + 2.60 ETP IDE pour augmenter le turn over. Projet établi sans concertation avec les agents. Fiche de poste sans pause. « Tout va bien ».**
6. **Service Berlioz: Depuis le départ d' 1 ASH à la retraite, 1 ASH a été fixé à 80% à Berlioz et 20% ailleurs. Les ASH travaillent 1 WE sur 3, et pas d'ASH le soir sur les WE. La problématique concernant les ASH est générale dans l'établissement, dans certains services, il y a des suppressions 1 WE sur 5.**
7. **CET : Augmentation des montants des indemnités relatives au compte-épargne temps. Les montants forfaitaires fixés par les articles 4 des 2 arrêtés du 24 novembre 2023, passent ainsi de :**
 - 135€ à 150€(agents de Catégorie A)
 - 90€ à 100€ (agents de Catégorie B)
 - 75€ à 83€ (agents de Catégorie C).

Ces montants sont applicable à compter du 1er Janvier 2024.

Dicton de DECEMBRE:

« Les fêtes de Noël commencent à sentir de plus en plus le sapin ».

Passez de bonnes fêtes.